



Bourses de lycée - Rentrée 2021

publié le 20/05/2021

La demande de bourses s'adresse uniquement aux élèves candidats à une entrée en Lycée d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel.

Même si l'orientation de votre enfant n'est pas encore définitive, vous pouvez faire une demande.

Modalités :

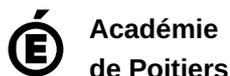
► Un dossier papier est donné aux élèves boursiers de cette année. Les non boursiers peuvent demander le dossier au Secrétariat du Collège : à rendre **jusqu'au 27 juin**.

OU

► Demande par les téléservices **du 28 juin au 6 juillet**.

Lien vers le [simulateur de bourses du Ministère](#) .

Une campagne complémentaire de bourses aura lieu à la rentrée dans les lycées du 2 septembre au 21 octobre.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.